

A Bussière, le 18 janvier 2026

Comité départemental de tourisme équestre de
Haute-Saône
Présidente Aurélie BROUSSIER
5 Route de Boult, 70190 Bussière
aurelie.broussier.cmdte70@gmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025 CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire du CDTE 70 se tiendra le :

**28 janvier 2026 à 20h00
Maison des associations de Vesoul
53 Rue Jean Jaurès
70000 Vesoul**

Cette assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts).

Ordre du jour :

- Point n°1 : rapport moral et quitus 2025,
- Point n°2 : rapport financier et quitus 2025,
- Point n°3 : budget prévisionnel 2026,
- Point n°4 : questions diverses.

Seuls les trois premiers points de l'ordre du jour sont soumis au vote.

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra du 29 janvier à 12 h 00 jusqu'au 9 février à 12 h 00.

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une deuxième assemblée réunie sans condition de quorum le 10 février à 20 h 00 à l'adresse suivante : Maison des associations de Vesoul, 53 Rue Jean Jaurès, 70000 Vesoul.

Les votes enregistrés pour la première assemblée générale sont valables pour la deuxième assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

La Présidente du CDTE 70,

Aurélie BROUSSIER

